

■ **Ipanema Coiffure Sàrl**, à Lausanne, exploitation de salons de coiffure (FOSC du 04.09.2002, p. 14). Rectificatif. La créance contre la société est de CHF 30'000 (et non CHF 20'000 comme publié).

Journal no 8605 du 06.09.2002
(00638758 / CH-550.1.030.943-6)